

Le Gifam dresse un premier bilan de l'indice de réparabilité un an après sa mise en application sur les lave-linge à hublot

Le Gifam, le groupement des marques d'appareils pour la maison, dévoile un premier bilan sur l'indice de réparabilité, obligatoire sur les lave-linge hublot depuis le 1^{er} janvier 2021. Parmi les principaux enseignements à retenir :

- ▶ Pour l'électroménager, l'indice de réparabilité est le premier indicateur efficace qui permet d'informer le consommateur sur la réparabilité effective des lave-linge.
- ▶ Près de 1000 références ont été calculées et transmises aux revendeurs et distributeurs sur les seuls lave-linge hublot.
- ▶ A date, les lave-linge des fabricants adhérents au Gifam ont obtenu une moyenne de 7,2 sur 10 avec des notes variant de 5,1 à 8,8 sur 10, permettant ainsi une bonne comparaison des produits entre eux.

Un indice précurseur, efficace et fiable

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'indice de réparabilité est obligatoire sur 5 catégories de produits « pilotes » dont les lave-linge font partie. Ce dispositif ambitieux est une première mondiale issu d'un travail collaboratif initié il y a 3 ans avec les pouvoirs publics, les ONG, et les associations de consommateurs, les réparateurs et la distribution.

« Cet indice est un dispositif unique au monde. Nous sommes convaincus qu'il constitue un premier outil efficace pour améliorer l'information délivrée aux consommateurs et faire émerger des lave-linge toujours plus réparables. L'hétérogénéité des notes délivrées sur près de 1000 références démontre que nous allons dans le bon sens. C'est un outil de comparaison fiable pour le consommateur » déclare Camille Beurdeley, Déléguée Générale du Gifam. « Nous poursuivons les travaux engagés et les réflexions quant à l'évolution des critères, auprès des pouvoirs publics et des différentes parties prenantes avec l'extension prochaine de l'indice de réparabilité aux aspirateurs, lave-vaisselle et lave-linge top »

Les indices de réparabilité ont été calculés sur près de 1000 références de lave-linge front et transmis aux distributeurs et revendeurs comme le prévoit la réglementation. Les modèles des fabricants adhérents du Gifam, qui représentent selon les données GfK de 2020 83% des ventes de lave-linge hublot en France, ont ainsi obtenu à date une moyenne de 7,2/10, confortant le haut niveau de réparabilité des appareils. Affichées en magasin et sur les sites de ventes en ligne, les notes varient de 5,1 à 8,8 sur 10. De fait, elles permettent au

consommateur d'apprécier le niveau de réparabilité des produits et de mieux comparer les différents modèles avant l'acte d'achat.

Un engagement continu pour sensibiliser à la réparation

Engagé depuis plusieurs années sur les enjeux de l'économie circulaire, le Gifam promeut et met en œuvre de nombreuses actions pour encourager les consommateurs à la réparation, au réemploi et au recyclage de leurs appareils électroménagers.

Ainsi, le Gifam met à disposition sur son site internet des [guides pratiques](#) sur l'entretien et la réparation des appareils ainsi que des données informatives portant sur la durée de disponibilité des [pièces détachées](#) des appareils de GEM et de PEM. Plusieurs outils sont également disponibles pour assister les consommateurs et les professionnels de la réparation. Le réseau labellisé de réparateurs indépendants, STAR consultable via le site www.starsav.fr, permet aux consommateurs de trouver rapidement un réparateur qualifié proche de leur domicile, hors Paris. Créée en 1997, la plateforme de gestion de pièces détachées Agora est, quant à elle, utilisée aujourd'hui par plus de 3000 réparateurs.

À propos du Gifam

Groupement des marques d'appareils pour la maison, le Gifam rassemble une centaine de marques, grands groupes internationaux et PME, qui accompagnent le consommateur au quotidien en proposant des produits innovants en électroménager et confort thermique électrique sous des marques de grande notoriété. Plus d'informations sur www.gifam.fr.

Facebook : [@Gifam](#), Twitter : [@GIFAM_](#), LinkedIn : [Gifam](#).

Contacts presse

- ▶ Maxence Lepinoy – 06 64 96 57 39 – maxence.lepinoy@maarc.fr
- ▶ Victoria Bareille – 06 70 73 01 73 – victoria.bareille@maarc.fr
- ▶ Marine Pires – 06 12 89 90 03 – marine.pires@maarc.fr